



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : [jacques.flatin@gmail.com](mailto:jacques.flatin@gmail.com)

## INFO JANVIER 2012

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

Vous avez sans doute reçu un échange d'email d'adhérents de l'AMP qui plutôt que de se rapprocher des membres du Bureau ont préféré partir dans la critique et la polémique.

Pour ma part je n'ai pas chômé. J'ai déjà commencé avec les membres du Bureau, chacun dans sa spécialité, à préparer la saison qui arrive, saison qui sera sans aucun doute très mouvementée.

Tout d'abord je vous rappelle que l'on verra l'estacade reconstruite pratiquement à l'identique bien que son assise s'effectuera sur une double rangée de duc-d'Albe et qu'elle sera surélevée de 1.20m. Cette surélévation a été demandée par la commune. Elle entraînera nécessairement des travaux annexes pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux n'ont pas encore commencé. Le Conseil Général qui conduit les travaux annonce une mise en service pour mi-juin et sans humour dans l'esprit des messages que je reçois, j'ajoute **si tout va bien**. Vous aurez tous compris que les trois premiers mois de la saison vont être particulièrement difficiles. La cale et une grande partie du parking seront monopolisées par les entreprises. Vous serez contraints à la patience. Nous veillerons avec Christian DANIGO et le service des mouillages à trouver les meilleures solutions pour pallier à ces difficultés.

Lors de notre dernière AG, Monsieur le Maire nous avait présenté l'esquisse d'un projet d'aménagement de la zone nautique entre l'estacade et la capitainerie. Dès septembre les services techniques de la commune ont eu pour mission de préparer un projet auquel plusieurs d'entre nous ont été associés. Il a été présenté à un cabinet spécialisé pour en valider sa faisabilité. Lors de la séance du 16 décembre 2011 le Conseil Municipal a voté un budget de **350 000 euros** pour réaliser ces travaux qui devaient débiter en même temps que ceux de l'embarcadère. Une réunion de travail a été organisée début janvier pour cadrer et finaliser le projet entre le responsable d'unité de la DDTM et le responsable des travaux de la commune.

Durant cette réunion, le représentant de la DDTM a déclaré qu'en raison de **l'importance des travaux** et de l'impact environnemental, il serait demandé un avis à la Police de l'eau et qu'une instruction domaniale devrait être rédigée. Il a également précisé qu'en raison du changement substantiel des lieux il serait procédé à une enquête publique environnementale. De plus il a indiqué qu'en tout état de cause il ne saurait autoriser que les travaux coïncident avec ceux relatifs à l'estacade pour des questions d'accès de chantier et de sécurité.

J'en ai aussitôt été informé par Monsieur le Maire. J'ai décidé d'attendre que ce coup de massue soit confirmé par un courrier pour vous en informer. Aujourd'hui tel est le cas.

Bien sur « les y a cas faut qu'on » diront « il fallait le prévoir, c'était évident... quelle incompétence... »

Eh bien non cela n'était pas dans l'atmosphère des précédentes réunions. Comment imaginer un tel revirement de cette Administration ? Comment comprendre que rien ne peut se passer normalement à La Tranche quand d'autres communes amoncellent des tonnes de rochers pour réaliser les aménagements nécessaires pour le bien de tous.

Nous allons être contraints de patienter encore un an. Il faut rester mobilisé et dès maintenant parler au plus grand nombre de plaisanciers tranchais car l'enquête publique environnementale sera déterminante.

Je compte sur vous tous et plus particulièrement sur ceux qui ont été prompts à se mettre en avant pour revendiquer. Radio ponton est sans aucun doute le moyen le plus approprié mais il n'est pas le seul.

Je vais demander à Monsieur le Maire qu'une délégation de l'AMP soit reçue dans les prochains jours pour qu'il explique ses marges de manœuvre devant la DDTM, qu'il assure aux plaisanciers que le projet sera poursuivi, qu'il indique comment la sécurité des embarquements sera assurée en attendant les futurs travaux et qu'il accepte de revenir au tarif des mouillages de 2011. En effet beaucoup d'entre vous se sont plaints de l'augmentation des tarifs. L'importance des travaux justifiait cette augmentation, aujourd'hui il n'en est plus rien.

Je vous rendrai compte de l'entretien avec Monsieur le Maire dans les prochains jours.

**Le Président**  
**Jacques FLATIN**  
**07 61 18 49 01**